PMRA ANNOTATED – MFW
2013-2548
JUNE 2013

GROUPE	3	11	FONGICIDES

Fongicide QUILT®

USAGE COMMERCIAL

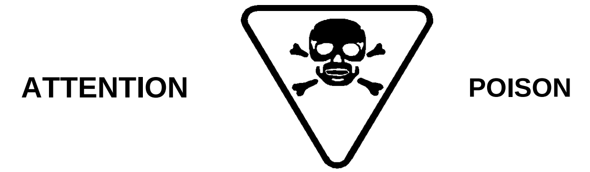
SUSPENSION

Pour la suppression de maladies des légumineuses , des céréales et de la menthe.

GARANTIE:
Azoxystrobine .... 75 g/L
Propiconazole .... 125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : **28328**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L à 1000 L**

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun symptôme d'empoisonnement spécifique n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée et des douleurs abdominales peuvent survenir. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NOCIF SI INGÉRÉ. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler/de respirer les poussières, le brouillard de pulvérisation, etc. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever immédiatement les vêtements dont l'intérieur est contaminé par le pesticide. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les

réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver complètement et mettre des vêtements propres. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement. Porter des lunettes de protection étanches ou un écran protecteur pour manipuler le produit concentré. Les pilotes doivent porter des gants en néoprène lorsqu'ils montent dans l'avion. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés.

NE PAS pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au **www.croplife.ca**.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

L'azoxystrobine est une substance persistante qui a des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones où on l'a appliquée au cours de la saison précédente.

L'azoxystrobine démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'emploi du fongicide QUILT® peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, etc.) ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en aménageant une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer au-dessous de 0 ^{o}C. Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pour nettoyer les lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada, inc. (voir la section NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE) pour plus de détails.

<u>En cas de déversements ou de fuites</u> - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

<u>Sur les surfaces dures</u> - répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

<u>Sur le sol</u> - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION OU REMPLISAGE DU CONTENANT :

<u>Contenant recyclable :</u>
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

<u>Contenant à remplissages multiples :</u>
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit

par le distributeur ou par le détaillant.

Contenant réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

MATADOR®, QUILT® et WARRIOR® sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

GROUPE	3	11	FONGICIDES

Fongicide QUILT®

USAGE COMMERCIAL

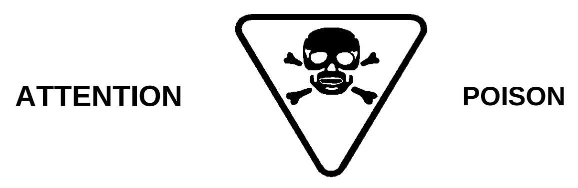
SUSPENSION

Pour la suppression de maladies des légumineuses , des céréales et de la menthe.

GARANTIE:
Azoxystrobine .... 75 g/L
Propiconazole .... 125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : **28328**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L à 1000 L**

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun symptôme d'empoisonnement spécifique n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée et des douleurs abdominales peuvent survenir. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NOCIF SI INGÉRÉ. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler/de respirer les poussières, le brouillard de pulvérisation, etc. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever immédiatement les vêtements dont l'intérieur est contaminé par le pesticide. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Ne pas porter de

chaussures contaminées. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver complètement et mettre des vêtements propres. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement. Porter des lunettes de protection étanches ou un écran protecteur pour manipuler le produit concentré. Les pilotes doivent porter des gants en néoprène lorsqu'ils montent dans l'avion. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés.

NE PAS pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au **www.croplife.ca**.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

L'azoxystrobine est une substance persistante qui a des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones où on l'a appliquée au cours de la saison précédente.

L'azoxystrobine démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'emploi du fongicide QUILT peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, etc.) ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en aménageant une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer au-dessous de 0 ^{o}C. Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pour nettoyer les lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada, inc. (voir la section NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE) pour plus de détails.

<u>En cas de déversements ou de fuites</u> - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

<u>Sur les surfaces dures</u> - répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

<u>Sur le sol</u> - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION OU REMPLISAGE DU CONTENANT :

<u>Contenant recyclable :</u>
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

<u>Contenant à remplissages multiples :</u>
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être

retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

Contenant réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le fongicide QUILT est un fongicide préventif à large spectre affichant des propriétés systémiques et curatives qui est recommandé pour la suppression de maladies importantes dans le groupe de cultures 6 (légumineuses), dont le soja, et le groupe de cultures 15 (céréales). Le fongicide QUILT peut être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire dans le cadre de programmes de pulvérisation en alternance ou en mélange avec d'autres produits de protection des cultures. Tous les traitements doivent être effectués selon les directives suivantes.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Ne pas appliquer le fongicide QUILT avec de l'équipement d'irrigation.

Ne pas utiliser dans les pépinières, les serres ou les plantations ornementales.

Dans certaines conditions favorables à des périodes d'infection prolongées, utiliser un autre fongicide homologué pour effectuer des traitements supplémentaires.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX ROTATIONS DE CULTURES

Pour éviter les problèmes de résidus au-dessus des limites acceptables, ne pas ensemencer d'autres cultures destinées à la production d'aliments de consommation humaine, à la paissance, ou encore, à la production d'aliments pour animaux ou de litière dans les 105 jours suivant l'application du fongicide QUILT sur la culture précédente, à moins que la deuxième culture ne soit mentionnée sur la présente étiquette.

L'avoine et le seigle peuvent être ensemencés 45 jours après l'application du fongicide QUILT.

PHYTOTOXICITÉ

Le fongicide QUILT démontre certains effets phytotoxiques une fois mélangé à des produits se présentant sous forme de concentrés émulsifiables. Ces effets sont accrus si l'application a lieu par temps frais et nuageux et si ces conditions persistent pendant plusieurs jours après l'application. En outre, les adjuvants qui contiennent certaines formes de silicone peuvent hausser la phytotoxicité du mélange.

LUTTE INTÉGRÉE

Le fongicide QUILT devrait être intégré à une stratégie globale de gestion des maladies et des ravageurs lorsqu'il faut recourir à un traitement fongique. Il faut aussi mettre en œuvre des pratiques culturales qui ralentissent le développement des maladies. La section MODE D'EMPLOI de l'étiquette contient des recommandations spécifiques sur la lutte intégrée pour chaque culture. Consulter les conseillers agricoles locaux pour en savoir davantage sur les autres stratégies de lutte intégrée employées dans la région.

MODE D'EMPLOI

NE PAS utiliser ce produit dans une serre.

Un délai de sécurité de 1 jour est requis pour les travailleurs assignés à la récolte manuelle et à l'écimage du maïs traité.

Puisque ce produit n'est pas homologué aux fins de la lutte antiparasitaire dans un habitat aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole muni d’une rampe d’aspersion : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l’American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe d’aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol

Application par pulvérisation aérienne : **NE PAS** appliquer par calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site de traitement. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l’American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d’aile de l’aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d’aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l’envergure des ailes ou du rotor.

NE PAS appliquer au moyen d’un système d’irrigation.

NE PAS appliquer avec un pulvérisateur à bas volume (moins de 30 litres à l’hectare).

Zones tampons :

Des zones tampons **NE** sont **PAS** requises quand on utilise les méthodes ou l’équipement de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est cependant requis de respecter les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d’application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d’eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles

Méthode d’application	Culture		Zones tampons en mètres requises pour la protection :				
			Habitats d’eau douce d’une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d’une profondeur de:		Habitats terrestres
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur agricole muni d’une rampe d’aspersion*	Haricot, pois, soja, pois chiche, maïs, blé, avoine, orge, seigle, triticale, menthe		1	0	1	1	1
Pulvérisation aérienne	Haricot, maïs, avoine, blé, orge triticale, menthe	Voilure fixe	1	0	3	1	20
		Voilure tournante	1	0	1	1	20

* Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d’écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d’aspersion est équipée d’un

écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter celle des zones tampons des produits qui est la plus étendue (restriction la plus sévère) en utilisant la taille de gouttelettes la plus grossière, selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

APPLICATION TERRESTRE

ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION

Les pulvérisateurs doivent être munis de buses qui assurent une application précise et uniforme. Vérifier que les buses sont toutes du même calibre et qu'elles sont espacées uniformément sur la rampe. Étalonner le pulvérisateur avant de procéder au traitement.

Utiliser une pompe capable : 1) de maintenir une pression d'au moins 35 à 40 lb/po^2 aux buses; 2) d'assurer une agitation suffisante dans le réservoir pour garder le mélange en suspension – c'est-à-dire, qui assure une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute. Utiliser un agitateur à jet ou un tube d'injection de liquide pour l'agitation. Ne pas injecter d'air.

Le fongicide QUILT est une suspoémulsion concentrée. On recommande l'utilisation de tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obturation des buses. Les tamis installés du côté aspiration de la pompe doivent être de calibre *16 mailles ou moins*. Ne pas mettre de tamis dans le circuit de recirculation. Installer un tamis de 50 mailles ou moins entre la pompe et la rampe et, au besoin, aux buses. Voir les recommandations du fabricant des buses. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de pulvérisation et son étalonnage, consulter le fabricant du pulvérisateur et les recommandations provinciales.

PULVÉRISATION/MÉLANGE

Le fongicide QUILT peut être appliqué avec tous les types d'équipement de pulvérisation au sol couramment utilisés. Les maladies seront supprimées efficacement si l'équipement de pulvérisation est réglé et étalonné de façon appropriée et s'il assure une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal. Lorsque l'infection est importante, lorsque les variétés sont hautement vulnérables ou lorsque les conditions météorologiques favorisent la maladie, l'emploi des doses plus élevées et/ou des intervalles de traitement plus courts peut se révéler nécessaire. Appliquer le fongicide QUILT dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal.

Ne préparer que le mélange de pulvérisation nécessaire pour le traitement prévu. Nettoyer complètement l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Agiter la solution de pulvérisation avant et pendant le traitement. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre après chaque journée de traitement et appliquer les rinçures de pesticide dans une zone déjà traitée.

Mettre entre la moitié et les deux tiers du volume d'eau requis dans le pulvérisateur ou le réservoir de mélange. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter le fongicide QUILT dans le réservoir et

poursuivre l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau requise. Commencer à appliquer la solution de pulvérisation lorsque le fongicide QUILT est complètement mélangé à l'eau et maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été pulvérisé.

ÉPANDAGE AÉRIEN

Directives concernant l'épandage aérien

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour l'épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à fond avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour

toute question, appeler le fabricant au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Appliquer dans au moins 45 litres d'eau à l'hectare.

Ne pas épandre lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin ou d'un habitat terrestre (plantation brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

GESTION DE LA DÉRIVE

ATTENTION

Le fongicide QUILT est extrêmement toxique pour certaines variétés de pommiers.

ÉVITER TOUTE DÉRIVE DE PULVÉRISATION. Éviter par tous les moyens d'endommager les pommiers (et les pommes). NE PAS pulvériser le fongicide QUILT lorsqu'il existe un risque de dérive de la solution pulvérisée vers des pommiers.

NE PAS pulvériser quand les conditions météorologiques favorisent la dérive au-delà de la zone à traiter. Parmi les conditions qui peuvent favoriser la dérive, mentionnons les inversions de température, la vitesse et la direction du vent, les combinaisons buse-pression, la taille des gouttelettes pulvérisées, etc.

NE PAS traiter des pommiers avec de l'équipement de pulvérisation qui a précédemment été utilisé pour appliquer le fongicide QUILT. Même en quantités traces, le fongicide QUILT peut se révéler extrêmement toxique pour certaines variétés de pommiers et de pommetiers.

IL INCOMBE À L'APPLICATEUR D'ÉVITER TOUTE DÉRIVE DE LA SOLUTION PULVÉRISÉE.

LÉGUMINEUSES (groupe de cultures 6), Y COMPRIS LE SOJA

Soja

Légumineuses à cosses comestibles – tout cultivar de haricot (*Phaseolus* spp.) à cosse comestible et tout cultivar de pois (*Pisum* spp.) à cosse comestible. Haricot (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot d'Espagne, le haricot mange-tout et le haricot jaune); dolique (*Vigna* spp.) (inclut la dolique asperge, le dow guak et le haricot papillon); pois sabre; pois (*Pisum* spp. : pois nain, pois mange-tout et pois sugar snap); pois cajan; soja (graines immatures).

Légumineuses à graines consommées vertes sans cosse – tout cultivar de haricot (*Phaseolus* spp.) à graines consommées vertes sans cosse et de pois (*Pisum* spp.) à graines consommées vertes sans cosse; haricot (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot de Lima (le haricot vert)); gourgane (graine verte); dolique (*Vigna* spp.) (inclut le dolique à oeil noir et le dolique de Chine); pois (*Pisum* spp.) (inclut le pois potager et le pois vert); pois cajan.

Graines sèches de légumineuses – Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (*Phaseolus* spp.); cultivar à graines récoltées sèches de pois (*Pisum* spp.): à graines récoltées sèches de lupin (*Lupinus* spp.) (inclut le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); (*Vigna* spp.) (inclut le haricot adzuki); (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de Lima (sec), le petit haricot rond blanc, le haricot Pinto, le haricot

tépary, le haricot mungo, le haricot riz, le haricot du Sud, l’urd); gourgane (sèche); pois chiche; guar; dolique d’Égypte; lentille; pois (*Pisum* spp.) (inclut le pois de grande culture); pois cajan.

MALADIE	CULTURES	DOSE DE PRODUIT L/HA	MOMENT DU TRAITEMENT
Rouille asiatique (soja) (*Phakopsora pachyrhyizi*)	Toutes les légumineuses (cultures du groupe 6) susmentionnées, y compris le soja	1,0 -1,5 L/ha	Effectuer la première application de fongicide QUILT au premier signe de maladie. Appliquer la dose élevée seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Une deuxième application à un intervalle de 14 jours peut être nécessaire si les conditions persistent. Il est important de protéger les cosses de soja qui sont en développement et les légumineuses en cosse. On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriées du couvert végétal. Appliquer dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.
Blanc (*Microsphaera diffusa, Erysiphe pisi, E. polygoni*)	Toutes les légumineuses (cultures du groupe 6) susmentionnées, y compris le soja	1,0 L/ha	Effectuer la première application de fongicide QUILT au premier signe de maladie. Une deuxième application à un intervalle de 14 jours plus tard peut être nécessaire si les conditions persistent. On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriées du couvert végétal. Appliquer dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.
Anthracnose *(Colletotrichum truncatum*)	Lentilles et soja	1,0-1,5 L/ha	Effectuer la première application de fongicide QUILT au premier signe de maladie. Appliquer la dose élevée seulement lorsque l'incidence de la maladie est élevée. Une deuxième application 14 jours plus tard peut être nécessaire si les conditions persistent. Il est important de protéger les cosses de soja qui sont en développement et les légumineuses en cosse. On obtiendra de meilleurs résultats avec une couverture et une pénétration appropriées du couvert végétal. Appliquer dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.
Brûlure ascochytique *(Mycosphaerella pinodes)*	Pois	1.0-1.5 L/ha	

Restrictions – NE PAS EFFECTUER PLUS DE DEUX TRAITEMENTS PAR SAISON AVEC LE FONGICIDE QUILT. Ne pas appliquer à moins de 30 jours de la récolte pour les cultures du sous-groupe 6C (graines sèches de légumineuses) et le soja. Ne pas traiter dans les 15 jours précédant la récolte pour le sous-groupe de culture 6A (légumineuses à cosses comestibles) et 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse). Ne pas effectuer plus d'un traitement sur le soja et les pois secs récoltés pour le foin. Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte de foin de soja et de pois secs. Ne pas utiliser les tiges de pois secs traités pour nourrir les animaux. Certaines légumineuses n'ont pas fait l'objet d'essais d'efficacité et de phytotoxicité aux doses recommandées sur l'étiquette; l'utilisateur assume donc les risques de l'utilisation du fongicide QUILT sur ces cultures. Le fongicide QUILT peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre. QUILT est le plus efficace lorsqu'il est appliqué et est laissé sécher avant qu'il pluie. On recommande de faire l'essai du produit dans une petite parcelle avant d'appliquer le fongicide QUILT dans tout le champ, particulièrement dans les cultures de haricots secs.			
Cercosporiose *(Cercospora sojina)*	Soja	1,0 – 1,5	Effectuer la première application de fongicide QUILT au stade de croissance R3 (début de la formation des gousses) et 14 jours plus tard, au stade R5 environ.

<u>FONGICIDE QUILT EN MÉLANGE DE CUVE AVEC L’INSECTICIDE MATADOR® 120EC OU L’INSECTICIDE WARRIOR®</u>

Le fongicide QUILT peut être mélangé dans la cuve du pulvérisateur avec l’insecticide MATADOR 120EC ou l’insecticide WARRIOR pour la suppression des maladies foliaires et des insectes. Appliquer le fongicide QUILT à raison de 1,0 à 1,5 L/ha en mélange avec l’insecticide MATADOR 120EC ou l’insecticide WARRIOR à raison de 83 à 233 mL/ha pour la suppression du puceron du soja dans le soja et à raison de 83 mL/ha pour les autres cultures du groupe 6. Consulter les étiquettes du fongicide QUILT, de l’insecticide MATADOR 120EC ou de l’insecticide WARRIOR pour obtenir la liste des maladies et des insectes supprimés, les directives d’application particulières et les précautions à observer. Les ravageurs et les cultures doivent avoir atteint le stade indiqué sur les étiquettes du fongicide QUILT, de l’insecticide MATADOR 120EC ou de l’insecticide WARRIOR. NE PAS effectuer plus de 2 applications de ce mélange par saison. NE PAS traiter plus d’une fois par saison le soja et les pois secs récoltés pour le foin. Le délai d’attente avant la récolte est de 30 jours pour les cultures du sous-groupe 6C (légumineuses à graines sèches) et le soja. Le délai d’attente avant la récolte est de 15 jours pour les cultures du sous-groupe 6A (légumineuses à cosses comestibles) et 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse). NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte de foin de soja et de pois secs. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l’alimentation du bétail. Comme les légumineuses de ces groupes n’ont pas toutes été testées pour ce qui est de l’efficacité et de la phytotoxicité du traitement aux doses recommandées sur l’étiquette, l’emploi de ce mélange en cuve est à la discrétion de l’utilisateur. Ce mélange en cuve ne doit être appliqué qu’avec de l’équipement de pulvérisation terrestre. NE PAS APPLIQUER DE MÉLANGE CONTENANT l’insecticide MATADOR 120EC ou l’insecticide WARRIOR PAR VOIE AÉRIENNE.

CÉRÉALES

CULTURES	MALADIES	DOSE DE PRODUIT (L/HA)	MOMENT DU TRAITEMENT
Orge, avoine	Rayure réticulée (*Pyrenophora teres*)	0,75	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison. Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
Orge, seigle	Tache pâle (*Rhynchosporium secalis*)		
Orge	Rouille naine (*Puccinia hordei*)	1	
Blé, orge, seigle, avoine, triticale	Tache septorienne (*Septoria* sp.)	0,75	
Blé, orge, seigle, triticale	Tache auréolée (*Pyrenophora tritici-repentis*)		
Blé d’hiver , blé de printemps, orge	Rouille striée (*Puccinia striiformis*)	0,75 - 1	Lorsque l’on prévoit que l’infestation par la rouille striée et la rouille brune sera élevée, utiliser la dose la plus forte (1 L/ha).
Blé d’hiver, blé de printemps	Rouille brune (*Puccinia triticina*)		
Orge	Rouille couronnée (*Puccinia coronata* var. avenae)	0.75 - 1	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison.

Restrictions particulières : Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. Ne pas récolter le blé pour le fourrage. Ne pas laisser paître le bétail dans la culture traitée ni alimenter le bétail avec celle-ci; ne pas récolter en vert pour le foin ou l'ensilage. Certaines de ces cultures céréalières n'ont pas été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité aux doses recommandées sur l'étiquette; l'emploi du fongicide QUILT est à la discrétion de l'utilisateur. Le fongicide QUILT peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre.

APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.

APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.

CULTURES	MALADIES	DOSE DE PRODUIT (L/HA)	MOMENT DU TRAITEMENT
Maïs de grande culture Maïs sucré (y compris la production de semences) Maïs à éclater (y compris la production de semences)	Rouille (*Puccinia sorghi*) Helminthosporiose du Nord du maïs (*Setosphaeria turcicum*) Helminthosporiose du Sud du maïs (*Cochliobolus heterostrophus)* Kabatiellose (*Aureobasidium zeae*) Tache grise (*Cercospora zeae-maydis*)	0,75 – 1	Effectuer le premier traitement au premier signe de maladie, et faire suivre d'un deuxième traitement 14 jours plus tard, si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Pour de meilleurs résultats, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage. Utiliser la faible dose lorsque la maladie affecte la culture faiblement ou modérément. N'utiliser la dose élevée que lorsque l'infestation est importante.

Restrictions particulières : Ne pas appliquer sur du maïs de grande culture et au maïs de grande culture cultivé pour la semence après l'apparition des soies brunes. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le fourrage. Ne pas appliquer sur le maïs sucré dans les 14 jours précédant la récolte. Ne pas effectuer plus de deux applications de fongicide QUILT par saison. Le fongicide QUILT peut être appliqué par voie aérienne ou terrestre.

APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.

APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.

FONGICIDE QUILT EN MÉLANGE EN CUVE AVEC L'INSECTICIDE MATADOR 120EC OU L'INSECTICIDE WARRIOR POUR UTILISATION DANS LE BLÉ, L'ORGE, L'AVOINE ET LE MAÏS (DE GRANDE CULTURE, SUCRÉ ET DE SEMENCE)

Le fongicide QUILT peut être mélangé dans la cuve du pulvérisateur avec l'insecticide MATADOR 120EC ou l'insecticide WARRIOR pour la suppression des insectes et des maladies foliaires dans les cultures céréalières. Consulter les étiquettes du fongicide QUILT, de l'insecticide MATADOR 120EC ou de l'insecticide WARRIOR pour obtenir la liste des maladies et des insectes supprimés, les directives d'application particulières et les précautions à observer. Les ravageurs et les cultures doivent avoir atteint le stade indiqué sur les étiquettes du fongicide QUILT, de l'insecticide MATADOR 120EC ou de l'insecticide WARRIOR.

Le mélange du fongicide QUILT et de l'insecticide MATADOR 120EC peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Appliquer dans au moins 100 L d'eau à l'hectare pour l'application terrestre et dans 45 L d'eau à l'hectare pour l'application aérienne.

NE PAS appliquer le mélange du fongicide QUILT et de l'insecticide WARRIOR par voie aérienne.

MAÏS : Ne pas effectuer plus de deux applications de ce mélange par saison. Attendre 14 jours entre les traitements.
Ne pas appliquer sur du maïs de grande culture et au maïs de grande culture cultivé pour la semence après l'apparition des soies brunes. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le fourrage. Ne pas appliquer sur le maïs sucré dans les 14 jours précédant la récolte.
Ce mélange en cuve n'est pas homologué pour le maïs à éclater.

AUTRES CULTURES CÉRÉALIÈRES : Ne pas effectuer plus d'une application de ce mélange par saison. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. Ne pas récolter le blé pour le fourrage. Ne pas laisser paître le bétail dans la culture traitée ni alimenter le bétail avec celle-ci; ne pas récolter en vert pour le foin ou l'ensilage.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L' USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Syngenta Canada inc.et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta Canada inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous

.

CULTURES	MALADIES SUPPRIMÉES	DOSE DE PRODUIT (L/HA)	MOMENT DU TRAITEMENT
Menthe : Menthe poivrée Menthe verte Hybrides de menthe vulnérables	Oïdium (*Erysiphe* spp.) Rouille (*Puccinia menthae*)	1,0	Commencer les traitements lorsque les plants mesurent de 5 à 10 centimètres de hauteur ou lorsque les conditions deviennent favorables au développement des maladies. Effectuer un deuxième traitement 14 jours après le premier.

Restrictions particulières
Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.
Ne pas effectuer plus de deux applications de fongicide QUILT par saison. Ne pas appliquer plus que 2,0 L/ha de fongicide QUILT par saison. Le fongicide QUILT peut être appliqué avec de l'équipement aérien ou terrestre.
APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 185 L d'eau à l'hectare.
APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide QUILT, mélange de fongicides du groupe 3 (propiconazole) et du groupe 11 (azoxystrobine). Le fongicide QUILT présente deux modes d'action : 1) DMI (inhibiteur de la déméthylation de la biosynthèse des stérols) [groupe 3]; 2) inhibiteur du site de la Qo (quinone outside) au sein du système de transport des électrons (QoI) et perturbateur de la synthèse des membranes en bloquant la déméthylation [groupe 11]. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide QUILT et à d'autres fongicides du groupe 3 ou du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Ne pas dépasser le nombre total de traitements permis avec le fongicide QUILT par saison et par culture, tel qu'il est mentionné sur l'étiquette.

Suivre les recommandations sur les cultures quant au nombre total de traitements prescrits et alterner, tel qu'indiqué, avec des fongicides d'autres groupes.

L'élaboration de programmes de pulvérisation couvrant toute la saison pour les fongicides du groupe 11 (QoI) est de mise lorsqu'il faut effectuer des traitements multiples. Le programme devrait limiter l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 employé seul au tiers de l'ensemble des traitements pendant la saison ou l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 employé en mélange à la moitié de l'ensemble des traitements pendant la saison. Les programmes qui comportent des traitements avec des fongicides du groupe 11 employés seuls et/ou des traitements avec des mélanges contenant des produits du groupe 11 ne devraient pas représenter plus de la moitié de l'ensemble des traitements.

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide QUILT ou d'autres fongicides des groupes 3 et 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes organismes pathogènes.

Ne pas faire de traitements consécutifs avec le fongicide QUILT ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison. Ne pas appliquer à des doses plus faibles que celles qui sont recommandées sur l'étiquette.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, et pour lequel le pathogène n'a pas développé de résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez le www.syngenta.ca.

Limites d'application et délai de sécurité avant la récolte

Culture	**Délai de sécurité avant la récolte**	**Nombre maximal d'applications par année**
Soja et légumineuses	30 jours	2
Légumineuses en cosses vertes et écossées	15 jours	2
Foin de soja ; foin de pois secs	14 jours	1
Blé, orge, avoine, triticale, millet, millet à chandelle, millet commun, riz sauvage, sarrasin, sorgho, riz, téosinte, seigle	45 jours	1
Maïs de grande culture Maïs sucré (y compris la production de semences) Maïs à éclater (y compris la production de semences)	14 jours	2
Menthe (menthe poivrée, menthe verte et hybrides de menthe vulnérables)	7 jours	2